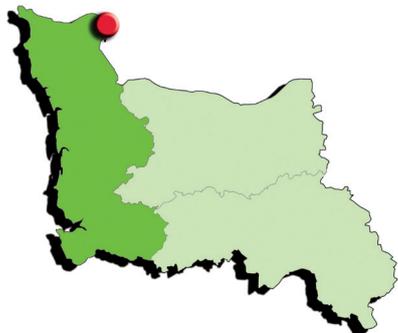




Gatteville-le-Phare, Gouberville Pointe de Barfleur



Situation

Dans le Val de Saire, les communes de Gatteville-le-Phare et de Gouberville se situent à l'extrémité nord-est du Cotentin, à une trentaine de km à l'Est de Cherbourg. Le site se trouve, sur le littoral, au nord de Barfleur.

Typologie

Site pittoresque

Communes concernées

Gatteville-le-Phare, Gouberville

Surface terrestre

375 ha

Surface maritime

339 ha

Date de classement

Décret du 26 août 2003



Le Havre de Crabec et le phare de Gatteville

DREAL/P. Galineau

Histoire

Occupée par les hommes depuis le paléolithique, cette côte basse et sauvage alterne des pointes de granit déchiquetées et des anses sableuses aux contours arrondis. Une remontée du niveau marin a formé un cordon sableux empêchant l'écoulement d'un petit ruisseau qui a donné naissance à un vaste étang arrière littoral (étang de Gattemare). Depuis des millénaires, la mer ronge inexorablement les rochers, laissant à fleur d'eau d'innombrables récifs balayés par de puissants courants.

Après les ravages des hordes saxonnes, les normands s'établissent, au IX^e siècle, dans un havre naturel, Barfleur (voir site 50056), formé par l'estuaire de deux ruisseaux côtiers.

Du XI^e au XII^e siècle, la petite ville devient le port officiel des souverains

anglo-normands. Le 25 novembre 1120, cette côte inhospitalière est à l'origine d'un naufrage qui change le cours de l'Histoire. Henri 1^{er} Beauclerc (fils cadet de Guillaume-le-Conquérant), Duc de Normandie et Roi d'Angleterre regagne son royaume à bord de sa nef royale, l'Esnescca regis. Il a confié son fils unique et sa suite au vaisseau la Blanche Nef. Embrumés par une nuit de libations, le capitaine et son équipage font force de rames pour rejoindre le vaisseau du Roi. Coupant au plus



Le phare au milieu du XX^e siècle

Archives de la Manche

court, le navire met le cap au nord plutôt qu'à l'est et il s'éventre sur le rocher de Quillebeuf, à 800 m de la côte, face à Gatteville. 193 personnes périssent dont Guillaume Adelin, unique héritier mâle de la couronne d'Angleterre. Cette disparition provoque une guerre de succession à la mort du roi puis, avec le jeu des alliances et des mariages, les possessions anglaises s'étendent jusqu'aux Pyrénées. Après l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste en 1204 et la guerre de Cent Ans, Barfleur perd son importance stratégique. La région est cependant ravagée à maintes reprises par les pirates et la flotte anglaise qui bloque tout le cabotage. Sous Louis XIV, la côte ne possède toujours pas de fortifications et le Raz de Barfleur demeure un cap difficile pour les navires. En 1669, Vauban établit un projet de tour fanal « *sur la pointe la plus avancée du Cap de Barfleur... Cette pièce est d'autant plus nécessaire que ce cap et celui de la Hague sont l'horreur des gens de mer, pour la quantité de vaisseaux qui s'y perdent pendant la nuit, tous les ans, faute de feux pour les redresser.* ». La première batterie défensive de Gatteville est établie en 1678 mais il faut attendre 1774 pour que la Chambre de Commerce du Havre fasse construire le premier phare, une tour de 27 m de haut dont la portée est insuffisante. Ce n'est qu'en 1829 que l'ingénieur De la Rue construit, à 50 m de l'ancien phare (transformé en sémaphore), une tour de granit d'une hauteur de 75 m et de 9 m de diamètre à la base. Achievé en 1835,



Barfleur vu de La Saline

DREAL/P. Galineau

il est éclairé à l'électricité en 1892, sa portée est alors de 50 km. Les hommes ont progressivement conquis les terres. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, de grandes cultures, dont le blé, dominent un paysage de bocage à ormes et de murets de pierres. Au tournant du XX^e siècle, des artistes peintres renommés, tels Georges Moteley ou Paul Signac effectuent des séjours à Barfleur. Ils brossent les horizons marins ponctués de la silhouette du phare. Après la première guerre mondiale, l'éle-

vage bovin se renforce et, en 1930, les prairies occupent plus de 80 % des terres agricoles du Val de Saire. Le climat, particulièrement tempéré, ainsi que le sol limoneux favorisent les cultures légumières dont la région tire une belle renommée. Dans les années 1980, la graphiose décime les ormes du bocage. Le paysage s'ouvre, les haies ne sont plus que des reliques composées de pruneliers et de tamaris ponctuées de cyprès de Lambert. Les murets ne sont plus entretenus, ils se couvrent de ronces. Cette côte sauvage, très peu occupée par l'homme, recèle de grandes richesses écologiques. Si elles se concentrent autour de l'étang, les caps, les marais arrière-littoraux et les cordons dunaires offrent des cortèges floristiques remarquables. En 1984, un arrêté de protection de biotopes est institué afin de protéger le cordon dunaire, habitat du chou marin (*Crambe maritima*). Le plan d'eau de Gattemare est une escale migratoire importante et l'on y recense (de 1963 à 1980) 187 espèces d'oiseaux. La Pointe de Barfleur est classée parmi les sites en août 2003, afin de protéger cette côte sauvage des dommages causés par l'occupation humaine (urbanisation, camping et autres activités de loisirs). Son périmètre s'étend de l'Anse de Crabec (au nord de Barfleur) jusqu'à la limite de commune de Néville-sur-mer, à l'ouest. Il évite l'agglomération de Gatteville mais englobe l'étang de Gattemare. En mer, une bande de 500 m, à partir du niveau des plus hautes eaux, est également protégée.



Les Basses Terres et Gatteville

DREAL/P. Galineau

Le site

Au nord de Barfleur, le sentier du littoral (GR 223) pénètre sur le site après le camping de la Blanche Nef. La vue s'étend sur l'horizon marin, jusqu'au phare de Gatteville dans une succession de récifs, de pointes rocheuses et de petites plages de sable aux formes arrondies. Vers la terre, des parcelles cultivées et des herbages entourent quelques rares résidences de vacances. De la Pointe de la Masse, le panorama vers le phare et l'Anse de Crabec est superbe. Quelques bateaux à l'ancre ponctuent de blanc le bleu de la mer. Au fond, apparaît le village de Gatteville dominé par les deux clochers de son église. Une petite anse de sable enrochée précède une pointe déchiquetée, au sol plat, occupée par trois villas. A gauche, devant le moulin de Crabec, des champs légumiers s'étendent jusqu'à la D 116. Le chemin de la Masse rejoint l'ancien moulin dont les ailes dépassent d'une haie de thuyas parmi quelques conifères. Vers l'ouest, le ruisseau de Cliquembois traverse des roselières et des prairies de fauche en zone humide. Il se jette au fond de l'anse de Crabec après avoir franchi un vannage maçonné. Une plage en croissant, bordée d'enrochements, forme le fond du havre. Vers le large, le passage semble bien périlleux entre les récifs où des cormorans exposent leurs silhouettes hiératiques. Le sentier passe devant la ferme du bord de mer, vaste camping où une maigre végétation, malmenée par le vent, tente de dissimuler des caravanes. Entre plage et caps rocheux, à l'Est, et



L'étang de Gattemare et Gatteville

DREA/P. Gallineau

des petits marais arrière littoraux, à l'ouest, le sentier longe le havre de Flicmare vers la ferme de la Saline entourée de champs cultivés. Devant elle, au bout d'un étang aquacole, les hangars de la SATMAR¹ barrent l'horizon. Dans ce paysage plat, les silhouettes de Barfleur au sud, de Gatteville à l'ouest, du phare au nord, sont des points de

¹ Société Atlantique de MARiculture, importante éclosérie-nurserie d'huîtres, de moules et de palourdes

repères qui rythment la promenade et fixent les distances. Quelques champs légumiers aux formes irrégulières sont entourés de haies d'ajoncs et de ronces où l'on discerne parfois des murets. Des prairies de fauches et des landes à ajoncs bordent le sentier littoral jusqu'au phare (classé MH en 2009). La haute colonne de granit, coiffée d'une lanterne métallique, s'élève majestueusement sur l'azur du ciel. A ses pieds, le sémaphore ressemble à un modèle réduit. Les bâtiments d'exploitation qui l'entourent forment un socle comme pour le protéger des assauts de la mer qui ravagent cette pointe basse dans le Raz de Barfleur. D'en haut, le panorama est fascinant. Au premier plan, une eau transparente laisse deviner les fonds marins tandis que, vers la terre, des prairies marécageuses sont ponctuées d'une maigre végétation torturée par le vent. Venue de l'ouest le D 10 rejoint le phare. A la belle saison, un mur de camping-cars et de voitures bloque les vues vers le large. Il s'étend jusqu'au havre de Roubary, abri naturel étroit entre deux pointes rocheuses, moucheté de petits bateaux de plaisance à l'ancre. Au ras des rochers, la route rejoint l'anse de Gattemare. C'est un magnifique espace naturel, vaste croissant de sable, où quelques promeneurs et vacanciers jouissent de la quiétude et de la beauté des lieux. La mer émeraude, transparente, invite à la baignade tandis que le sable blond, désert, incite à la



L'Anse de Gattemare

DREA/P. Gallineau

promenade et à la rêverie. A l'arrière un large cordon dunaire peu élevé contient les eaux de l'étang. Le GR 223 le longe, des roselières et des boisements de saules dissimulent le plan d'eau. En période migratoire, les oiseaux y trouvent repos et nourriture lors de leur escale dans le Cotentin. Au sud, vers Rauville, l'étang est ourlé de roselières qui précèdent des champs légumiers entourés de maigres haies sculptées par le vent.

Devenir du site

La Pointe de Barfleur, d'une beauté naturelle et sauvage, est un lieu superbe encore préservé d'une occupation humaine excessive. Avec son classement parmi les sites et son intégration dans le Site d'Intérêt Communautaire (Natura 2000) « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire » depuis janvier 2012, il ne semble plus l'objet de menaces. Depuis 1983 jusqu'à 2006, le Conservatoire du Littoral a acquis près de 80 hectares terrestres sur les communes de Gatteville, Néville et Gouberville. Ce site unique, objet de plusieurs protections, semble préservé et suivi dans son évolution. Si l'étang de Gattemare, propriété du CEL, est géré de façon satisfaisante les autres terrains montrent quelques signes de délaissement : abandons des murets, déprises agricole, végétation spontanée...



Choux marins près du phare

DREAL/P. Galigneau

Le phare de Gatteville est une halte prisée par les vacanciers et les camping-cars qui s'installent un peu n'importe-où. Enfin, le camping de Crabec et les bâtiments de la SATMAR gagneraient à être mieux intégrés dans le paysage. La zone de pré-

emption créée au bénéfice du Conservatoire du Littoral devrait permettre une maîtrise foncière publique qui favorisera l'aménagement du site pour l'accueil du public.